

CERTIFICAT EXPERT-COMPTABLE PATRIMONIAL®

Durée

100 heures (= 14 jours)

Profil des apprenants

- Experts-comptables
- Collaborateurs comptables expérimentés
- Commissaires aux comptes

Prérequis

Aucun prérequis spécifique

Objectif de la formation

Un parcours complet de formation, à la fois théorique et pratique, qui apporte l'ensemble des fondamentaux de la gestion de patrimoine, sous l'angle du chef d'entreprise (patrimoine professionnel et privé) : de la détection des besoins clients à la vente de la mission de conseil patrimonial. Un certificat pensé et créé par Frédéric Espirat, expert-comptable patrimonial®, en collaboration avec Jean Marc Chevassus, responsable pédagogique du Master Gestion de Patrimoine à l'IAE Lyon 3.

5 points forts du certificat :

1. Une formation complète en gestion de patrimoine sur seulement 5 semaines, avec un rythme aménagé en fonction de l'activité professionnelle des experts-comptables (2 ou 3 jours de formation toutes les 2 semaines, hors vacances scolaires)
2. Des enseignements totalement adaptés aux enjeux de la profession comptable et aux besoins des clients chefs d'entreprise des cabinets
3. Des intervenants expérimentés, issus de l'équipe pédagogique du Master Gestion de Patrimoine de l'IAE Lyon 3
4. De nombreuses études de cas favorisant la mise en pratique rapide des missions patrimoniales dans le cabinet
5. L'obtention du certificat valide l'ensemble des compétences demandées lors d'une inscription en parcours VAE d'un Master 2 en Gestion de Patrimoine

Objectifs pédagogiques

- Créer et développer votre pôle Gestion de patrimoine au sein de votre cabinet
- Appréhender les besoins des clients chefs d'entreprise
- Elaborer les meilleures stratégies en matière juridique, financière et fiscale
- Réaliser un bilan patrimonial complet et présenter vos préconisations aux clients
- Connaître les différents produits financiers et les conseiller aux clients
- Assurer le suivi et les ajustements nécessaires tout au long de la relation avec votre client
- Maîtriser la pratique patrimoniale et réaliser une ingénierie patrimoniale

Contenu de la formation

Mise en place du pôle Gestion de patrimoine :

- Cadre réglementaire et organisation du cabinet
- Détecter les besoins clients et piloter les missions patrimoniales

Régimes matrimoniaux :

- Rappel des règles matrimoniales civiles
- Adaptation au droit des affaires

Succession du chef d'entreprise, donation et transmission :

- Protéger le conjoint et préserver l'entreprise
- Transmission de son vivant, donations et donations partage

Problématiques sociales du dirigeant :

- Optimisation de la rémunération du dirigeant
- Prévoyance, retraite et épargne salariale

Allocation et gestion d'actifs :

- Rappel du fonctionnement des marchés financiers
- Constitution d'allocations d'actifs et stratégies de placement
- Autres actifs de diversification : crypto actifs, private equity, groupements fonciers

Démembrement de propriété :

- Aspects juridiques et fiscaux du démembrement de propriété

Approche juridique du patrimoine professionnel :

- Détention, exploitation et transmission du patrimoine professionnel

Stratégies d'investissement :

- Placements financiers
- Zoom sur l'assurance vie et le contrat de capitalisation

Stratégies immobilières :

- Détention patrimoniale de l'immobilier professionnel et privé

Société civile dans les montages patrimoniaux :

- Utilité, administration et stratégie de la société civile

Analyse transversale patrimoniale :

- Étude de la structure d'un bilan patrimonial
- Conseils de rédaction d'un bilan patrimonial

Approche commerciale du conseil patrimonial :

- Présentation et vente de la mission
- Gestion du timing et des délais du bilan patrimonial
- Accompagnement et suivi de son client

Cas pratiques : prévoyance / retraite / épargne salariale

Cas pratiques : placements financiers

Organisation de la formation

Horaires : 9 H – 18 H

Lieu de la formation : en classe virtuelle, via Zoom

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Moyens pédagogiques et techniques

- Présentation des concepts, démarches et outils
- Exemples de mise en place des méthodes et techniques exposées
- Echanges entre les participants et l'intervenant
- Exercices pratiques
- Mise en situation professionnelle : le client est au centre de la pédagogie
- Application par le participant au cas de son entreprise

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un quiz de pré-évaluation
- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur
- QCM et études de cas notées
- Enquête de satisfaction à chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- Enquête de satisfaction à froid, 6 mois environ après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'un certificat de réalisation

Tarif

Tarif préférentiel de 5 950 € HT au lieu de 7 000 € HT,

soit une remise exceptionnelle de 15% dans le cadre du partenariat avec l'IFOR

Equipe pédagogique

- Responsable pédagogique : Frédéric Espirat, expert-comptable patrimonial
- Formateurs : experts métiers (experts-comptables, notaires, experts immobilier, cgp...) et issus de l'équipe pédagogique du master Gestion de Patrimoine à l'IAE Lyon 3